

## **L'ÉCRITURE D'INVENTION AU COLLÈGE ET AU LYCÉE : quatre articles pour rendre compte d'une recherche en cours**

Marie-Michèle CAUTERMAN  
Clémence COGET  
Bertrand DAUNAY  
Nathalie DENIZOT  
Brigitte VANDERKELEN

Les instructions officielles en vigueur au lycée depuis la rentrée 2001 ont institué l'écriture d'invention comme objet d'enseignement et d'apprentissage. Cette innovation (mais en est-ce vraiment une ?) a été à l'origine du projet de l'équipe de recherche que nous constituons, dans le cadre du CReFE<sup>1</sup> de l'IUFM Nord-Pas-de-Calais. C'est sur la base – provisoire, puisque nous sommes à mi-parcours d'un projet de deux ans – des travaux de cette équipe que nous publions aujourd'hui dans ce numéro de *Recherches* les quatre articles suivants qui explorent différentes pistes.

Comme l'indique le titre ci-dessus, nos investigations ne se limitent pas au lycée. Ne serait-ce que parce que l'articulation collège-lycée a d'entrée de jeu été interrogée, par les promoteurs comme par les détracteurs de l'écriture d'invention : faire de l'écriture d'invention au lycée, c'est, pour les uns, assurer la continuité des apprentissages, et pour les autres, faire régresser les élèves.

Car l'écriture d'invention fait débat. L'un de nos axes de travail est l'analyse des termes et enjeux de ce débat : c'est l'objet des articles de Bertrand Daunay et de

---

<sup>1</sup> . Centre de Recherches en Formation et Éducation.

Clémence Coget. Bertrand Daunay, dans « Les discours sur l'écriture d'invention et les frontières de la discipline », analyse les discours des adversaires comme des défenseurs de l'écriture d'invention, en montrant que c'est finalement une représentation de la discipline « français » qui se dessine dans ces discours.

Clémence Coget, dans « La réaction fait sa révolution », s'appuie sur le même corpus mais se centre sur le discours des opposants à l'écriture d'invention pour en dénoncer les excès – dans la manière comme dans le contenu – et pour montrer comment les accents révolutionnaires de ces discours cachent leur caractère profondément réactionnaire.

Mais qu'appelle-t-on écriture d'invention ? La définition est difficile, d'autant que les instructions officielles comportent bien des ambiguïtés. Partant d'une opposition à première vue opératoire (l'écriture d'invention s'oppose à l'écriture métatextuelle du commentaire et de la dissertation), nous proposons un embryon de typologie des activités d'écriture scolaire relevant de l'écriture d'invention. C'est l'objet de l'article de Marie-Michèle Cauterman, « Les sujets d'écriture d'invention au collège et au lycée ».

Dans le dernier article, « Expérimenter le rôle de l'écriture d'invention dans l'apprentissage du discours indirect libre », Nathalie Denizot présente la séquence d'apprentissage que nous mettons en œuvre dans des classes afin de tester une idée que *Recherches* a déjà avancée : « Écrire d'abord »<sup>2</sup>. L'hypothèse est la suivante : alors qu'aujourd'hui encore l'écriture est encore utilisée en fin de parcours (comme outil d'évaluation), l'entrée par l'écriture peut être un moyen efficace d'ancrer les apprentissages. Nous présentons cette séquence à la fois pour rendre compte de l'état de notre travail de recherche (même si nous ne pouvons pas encore présenter de résultats de l'expérimentation, qui commence à peine) et parce que nous espérons que cette séquence pourra intéresser des enseignants de collège ou de lycée, en elle-même.

Au bout du compte, plus d'hypothèses que de certitudes dans cet ensemble. Jamais de preuves. Mais une curiosité que nous voudrions communicative à l'égard d'un objet d'enseignement-apprentissage décidément complexe.

---

<sup>2</sup> . Titre du numéro 23, 1995.